

Objectifs - modalités et programmes

Formation et Test CACES® Nacelle PEMP R486 Cat A - B

Le R486 A est adapté aux travaux en hauteur simples, nécessitant une élévation linéaire et directe, sur des sols stabilisés. Le R486 B est conçu pour des tâches plus complexes où l'accès à la zone de travail demande des mouvements horizontaux ou une rotation de la machine.

Le CACES® R.486, permet au stagiaire de s'informer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de plate-forme élévatrice mobile de personnel concernée.

Durée : Entre 2 et 3 jours

Public visé : Tout travailleur amené à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel.

Prérequis : Reconnu apte par la médecine du travail

Lieu : Loxam Vitrolles (13) ou défini sur la convention

Effectif : 4 à 6 personnes

Délai d'accès à la formation : sous un mois, à condition d'avoir au minimum 4 candidats inscrits

Modalités d'inscription : Inscription en contactant l'organisme de formation par mail, téléphone ou sur site

Modalités d'évaluation :

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage / délivrance du CACES
- Examen théorique et examen pratique

Code RS : dépend de la catégorie (RS 7000-7001)

Durée de validité : 5 ans

Prix : recyclage à partir de 810€ HT, en fonction de la ou des catégorie(s) choisie(s) et si formation initiale ou recyclage

> **Connaissances théoriques - (durée : entre 25 et 50 % du temps de formation)**

- Les connaissances générales.
- La technologie des PEMP.
- Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES®.
- Les notions élémentaires de physique.
- La stabilité des PEMP (dont la lecture de la courbe de charge).
- Les risques liés à l'utilisation des PEMP.
- L'exploitation des PEMP.
- Les vérifications d'usage des PEMP.

> **Savoir-faire pratique - (durée : entre 50 et 75 % du temps de formation)**

- La prise de poste et les vérifications.
- La vérification de l'adéquation de la PEMP aux opérations à réaliser.
- La conduite et les manœuvres.
- La fin de poste – Les opérations d'entretien quotidien – La maintenance.

> **Moyens et méthodes pédagogiques :**

- Livret stagiaire individuel.
- Salle de formation théorique, aires d'évolution, infrastructures et engins de chantier conformes aux exigences de la R.486 de la CNAM.
- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque apprenant et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Pratique des engins, exercices concrets sur le terrain.
- Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

*Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, ...)
Veuillez contacter le Référent Handicap 07 75 79 10 77 ou CONTACT@CULTURE-ACADEMY.FR*

CULTURE ACADEMY - MARSEILLE

20 Traverse de la Montre - 13011 MARSEILLE

Tél. : 07 75 79 10 77 - e-mail : contact@culture-academy.fr -

N° SIRET 942 740 663 00011 - N° APE : 85.59A

TVA INTRACOM : FR82942740663

Déclaration d'activité OF : N° 93132460213 auprès du Préfet de la Région PACA

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » ([Art. L 6352-12 du Code du travail](#)).